

ACCUEIL DE LOISIRS VISIONOMÔMES

Enfants de 4 à 13 ans



Vacances Automne 2024

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre

Bienvenue à l'École de Sorcellerie



Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre

Halloween est Là



Effectif
prévisionnel :
84*

*Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie

Communauté de Communes
Val de Saône Centre

Parc Visiosport Le Grand Rivolet
166 Route de Francheleins
01090 MONTCEAUX

www.cvsc01.org

Bienvenue à l'École de Sorcellerie

Du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre



Sais-tu que, pendant ces vacances d'automne, ici, c'est la rentrée des classes à l'École de Sorcellerie !



Alors coiffe-toi de ton chapeau pointu et, revêtu de ta grande cape bien cousue, tu pourras être promu élève assidu !



Prépare ta mallette avec tout ton nécessaire d'enchantements. N'oublie pas tes manuels de Métamorphose, de Préparations de Potions, de Cartomancie et d'Histoire de la Magie car tu devras passer... ton B.U.J.S. (Brevet Universel du Jeune Sorcier)



Rejoins les équipes de Quidditch pour participer à nos tournois de sorciers.



Crée ta propre carte du maraudeur pour déjouer Rusard et Miss Teigne ! Et retrouve-nous à Pré-au-Lard pour visiter la cabane hurlante !



Halloween est Là !



Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre



Sais-tu que pour la fête d'Halloween tu pourras retrouver Casper le gentil fantôme !!!



Les sorcières prépareront leurs sorts pour une fête animée ! Et tu pourras participer à la grande parade costumée !

Confectionne ton chapeau pointu ou joue au milieu de la toile géante !



Hiboux, corbeaux, araignées, crapauds, chauve-souris, chats noirs seront de bonne compagnie aux petits et grands mages du manoir !

Découvre avec nous les secrets de Jack'O Lantern Et viens relever les nombreux défis des citrouilles !





FONCTIONNEMENT POUR LES VACANCES D'AUTOMNE 2024

L'établissement accueille les enfants âgés de 4 à 13 ans **les vacances en journée complète** et propose des activités de qualité permettant de répondre aux besoins des familles.

**Accueil des enfants : - du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024 (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)
- du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2024 (forfait 4 jours ou 3 jours sans mercredi)**

L'Accueil de Loisirs dispose d'un portail sur internet destiné aux familles leur permettant de faire les demandes d'inscription en ligne

1. Dossier complet à fournir pour chaque année scolaire :

- Fiche administrative 2024-2025 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Fiche de renseignement 2024-2025 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes) avec la photocopie du carnet de vaccinations.
- Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant (facultatif),
- Fiche de consentement au recueils des données personnelles et sanitaires,
- Attestation de quotient familial CAF ou MSA, ou *dernier avis d'imposition (document complet sur 4 pages)*.



Vous devez déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres « Inscriptions Accueil de Loisirs Visiomômes » située en face du logement du gardien du complexe sportif Visiosport ou l'envoyer par mail à : alsh@ccvsc01.org.

Dossier à rendre au plus tard le 01/09/2024.

Pour les nouvelles familles, vous devez créer votre espace sur le portail <https://espacefamille.aiga.fr/1317497> (également accessible par un lien sur le site internet www.ccvsc01.org).



2. Demande d'inscriptions :

Les demandes d'inscriptions doivent être faites en remplissant et en validant les case du calendrier en ligne sur le portail.

S'agissant d'un service financé en partie par les ressources propres de la communauté de communes, il est fixé un ordre d'inscription selon les priorités suivantes :

- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents réside sur le territoire de la Communauté de Communes : du lundi 9 septembre à partir de 06h00 au dimanche 15 septembre 2024.**
- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents est domicilié dans le département de l'Ain : lundi 16 et mardi 17 septembre 2024.**
- **pour les autres familles : le mercredi 18 septembre 2024.**



3. Confirmation de l'inscription :

Vous recevrez une confirmation par mail avec la facture dans un délai de 48h. Cette dernière apparaîtra également dans votre espace, onglet « Mes factures ». Si le portail affiche complet, Merci d'envoyer un mail afin d'être placé sur liste d'attente (avec capture d'écran si anomalie ou difficulté d'inscription).



4. Règlement :

Plusieurs possibilités pour régler :

- **en ligne** : par carte bancaire via le portail destiné aux familles
- **par chèque (à l'ordre du Trésor Public)** : dépôt dans la boîte aux lettres « Inscriptions ALSH Visiomômes »,
- **en espèces, par chèques vacances ou tickets CESU** : en venant directement à l'Accueil de Loisirs lors des permanences d'accueil du public,
- **en E-CESU** : sur votre compte CESU code affilié 1308821*5) ; Merci de bien vouloir privilégier les **I-CESU** dans la mesure du possible. Merci de bien vouloir nous confirmer votre règlement **E-CESU** ou **I-CESU** par retour de mail à alsh@ccvsc01.org



Les règlements sont à effectuer en une fois, à compter de la réception du mail de confirmation d'inscription dans un délai de 48 heures.

Tout règlement n'ayant pas été réceptionné dans ce délai entrainera l'annulation de l'inscription.



- TARIFS des VACANCES D'AUTOMNE 2024 -

Fixés par délibération du 13 décembre 2022

Ces tarifs comprennent l'animation, les repas, les goûters de l'après-midi, l'encadrement technique, le matériel, les assurances ...



HAPPY HALLOWEEN



CCVSC		AIN		HORS AIN
TARIF APRES REDUCTION LABEL « LOISIRS EQUITABLES » CAF				



Places Prévisionnelles

Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2024 (revenus 2023)


Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône *

Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône *

Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône *

Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône *

Accueil de Loisirs

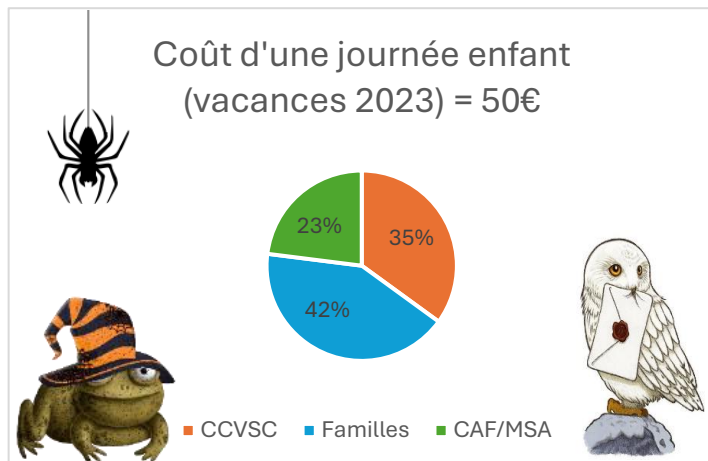
Forfait	Places	Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2024 (revenus 2023)	Tarif (€)				
			Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône *	Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône *	Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône *	Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône *	HORS AIN
Forfait 3 jours (sans le mercredi)	84	0 à 500€	30.60	42.60	39.60	51.60	52.50
		501€ à 800€	35.40	47.40	44.40	56.40	57.30
		801€ à 1000€	42.00	54.00	51.00	63.00	63.90
		1000€ à 1200 €	54.00	66.00	63.00	75.00	75.90
		1201 à 1500 €	57.30	69.30	66.30	78.30	79.20
		1501 à 2000 €	60.60	72.60	69.60	81.60	82.50
		2000 à 2666 €	63.60	75.60	72.60	84.60	85.50
> 2666 €	74.85	86.85	86.10	98.10	99.00		
Forfait 4 jours		0 à 500€	40.80	56.80	52.80	68.80	70.00
		501€ à 800€	47.20	63.20	59.20	75.20	76.40
		801€ à 1000€	56.00	72.00	68.00	84.00	85.20
		1000€ à 1200 €	72.00	88.00	84.00	100.00	101.20
		1201€ à 1500 €	76.40	92.40	88.40	104.40	105.60
		1501€ à 2000 €	80.80	96.80	92.80	108.80	110.00
		2000€ à 2666 €	84.80	100.80	96.80	112.80	114.00
> 2666 €	99.80	115.80	114.80	130.80	132.00		
Forfait 5 jours		0 à 500€	51.00	71.00	66.00	86.00	87.50
		501€ à 800€	59.00	79.00	74.00	94.00	95.50
		801€ à 1000€	70.00	90.00	85.00	105.00	106.50
		1000€ à 1200 €	90.00	110.00	105.00	125.00	126.50
		1201€ à 1500 €	95.50	115.50	110.50	130.50	132.00
		1501€ à 2000 €	101.00	121.00	116.00	136.00	137.50
		2000€ à 2666 €	106.00	126.00	121.00	141.00	142.50
> 2666 €	124.75	144.75	143.50	163.50	165.00		

Pour les enfants ayant un P. A. I. alimentaire (repas fourni par la famille), un tarif spécial est mis en place.

L'Accueil de Loisirs bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la Mutualité Sociale Agricole Rhône-Alpes dans le cadre de son fonctionnement.

*Déduction faite de l'aide accordée en 2021 par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain à hauteur de 4,39 €.

Coût d'une journée enfant (vacances 2023) = 50€



CONTACTS

Accueil de Loisirs Visiomômes
 Communauté de Communes Val de Saône Centre
 166, route de Francheleins - Le Grand Rivolet 01090 MONTCEAUX
 Accueil du public avec ou sans rendez-vous, sur place ou par téléphone : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 en période scolaire. Le secrétariat n'est pas ouvert (sauf sur rendez-vous) le mercredi en période scolaire et pendant les vacances.
 Tél. 04 74 06 46 29 - Mail : alsh@ccvsc01.org - Site : www.ccvsc01.org Tél. d'urgence : 06 21 31 37 50